



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUIN 2023**

Le Conseil Communautaire s'est réuni le cinq juin deux mille vingt trois à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de Nouziers, selon convocation le 22/05/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. APPERE Roger a été désigné secrétaire de séance.

Présents (20) :

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILAT Florence, THEVENET Didier.

Absents ayant donné pouvoir (3) :

AUROUSSEAU Jean-Claude donne pouvoir à GUYOT Pierre, CHAVANT Philippe donne pouvoir à GENEVOIS Jean-François, LANGLOIS Roger donne pouvoir à MARSALEIX Guy.

Excusés (4) :

AUSSOURD Jacques, DARVENNE Céline, MOULIN Eveline, PILAT Hélène.

-DÉLIBÉRATION N°2023-027

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ACHAT DES PARCELLES CE 89 ET CE 90 EN VUE DE L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS LES RIBATTONS A LOURDOUEIX-SAINT-PIERRE.

-DÉLIBÉRATION N°2023-028

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ (3 voix contre, 1 abstention)

ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE, VALIDATION DE L'ACCORD DE RÉSILIENCE AVEC L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE.

-DÉLIBÉRATION N°2023-029

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE, APPEL A PROJET POUR LA SOBRIÉTÉ DES USAGES.

-DÉLIBÉRATION N°2023-030

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TOURISME : SIGNATURE CONVENTION « BOUCLES LOCALES A VÉLO » AVEC LE DÉPARTEMENT/SHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉNAGEMENT DES ITINÉRAIRES CYCLABLES EN CREUSE.

-DÉLIBÉRATION N°2023-031

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE FINANCEMENT : POSTE CHARGÉ DE MISSION AMÉNAGEMENT, CONTRACTUALISATION PAR LE DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME BOOST'TER 2023.

-DÉLIBÉRATION N°2023-032

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ENFANCE-JEUNESSE/ALSH : TARIFICATION SÉJOUR VACANCES ÉTÉ 2023

-DÉLIBÉRATION N°2023-033

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CONVENTION AVEC LE CDG23, MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT DES ACTES D'ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTÉGITÉ PHYSIQUE, DE VIOLENCE (...).

-DÉLIBÉRATION N°2023-034

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

MISSION MÉDIATION DU CDG23 : SIGNATURE CONVENTION D'ADHÉSION.

-DÉLIBÉRATION N°2023-035

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

COMUNICATION : LETTRE D'INFORMATION ANNUELLE, CHOIX DU PRESTATATAIRE.

-DÉLIBÉRATION N°2023-036

AJOURNÉE

ADHÉSIONS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS 2023 : MODIFICATION DE LA COTISATION « FONDATION DU PATRIMOINE » .

Le Secrétaire de séance,
Roger APPERE



Le Président,
Guy MARSALEIX

